

Journal de Palestine

Dossier

N° 596 du 06.11.2011

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyez pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

c) sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) sur le site de Eva Resis : no-war.over-blog.com

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Sommaire

Tiré a part

Robert Fisk : Le discours d'Obama aux Nations Unies ? Pathétique...

Victor-Lévy Beaulieu : La lâcheté de Barack Obama.

1 Médias/Vidéos

1-1 Vidéo : Tariq Ramadan : La nécessité de s'engager pour la Palestine.

1- 2 Souleyma Haddaoui « Aucune loi qui restreint la liberté d'expression »... Sauf lorsqu'il s'agit d'Israël

1-3 BOYCOTT

1 VIDÉO : FOOTBALL FRANCE-ISRAËL : BDS 5 - APARTHEID 0.

2 Mail § Guardian : « Produits d'Israël » : l'Afrique du sud donne une leçon de boycott.

3 Une escrimeuse tunisienne boycotte l'entité sioniste.

2 Dossier

2-1 Youssef Boussoumah : Admission de la Palestine à l'UNESCO : Sarko collabo !

2-2 Gilles Devers : Obama va-t-il dégager de l'UNESCO. ? Robert Fisk

vendredi 23 septembre 2011 - 17h:17

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=11218

Victor-Lévy Beaulieu : La lâcheté de Barack Obama.

Je comprends mieux maintenant que le soir de son élection à la Maison-Blanche, Barack Obama n'ait pas parlé d'Abraham Lincoln, le seul président américain qui n'a pas trompé ses électeurs. Durant la campagne qu'il mena de son Illinois natal, il avait martelé cet engagement : « Je mettrai fin à l'esclavage des Noirs. » Quand il arriva à Washington après son élection, il répondit aux journalistes qui l'interrogeaient sur son programme abolitionniste : « Je ferai ce que j'ai dit que je ferais. » Et Abraham Lincoln fit effectivement ce qu'il avait dit qu'il ferait : il mit fin à l'esclavage des Noirs américains.

A son arrivée à la Maison-Blanche, Barack Obama promit la lune aux Américains et au monde entier. Il prit notamment parti pour le peuple palestinien et admit que celui-ci devait devenir un État à part entière. Trois ans plus tard, Barack Obama a retourné sa veste et est devenu plus Israélien que l'État juif en endossant, de façon éhontée, le sionisme que promeuvent ses dirigeants, et dont l'ancien président Shimon Peres a lapidièrement résumé les intentions : « Les Palestiniens, ces fils de chiens, nous allons les jeter à la mer. »

On colonisa donc les territoires occupés illégalement, on encercla le peuple palestinien en construisant un épais et haut mur, on mit la main sur Jérusalem-Est, ce lieu sacré pour les Palestiniens, et l'on s'est mis à y construire des milliers de logements, on écrasa au bulldozer les plantations d'oliviers des Palestiniens, on fit le contrôle systématique de tout ce qui entre et sort de la Palestine : le terrorisme d'État devint la règle commune par-devers le peuple palestinien. Rien de moins qu'un camp de

concentration, voilà ce qu'Israël a fait de la Palestine, au mépris du droit international. Dénoncé mille et une fois par l'Organisation des Nations unies, Israël n'en a toujours fait qu'à sa tête, en toute impunité. L'entrée de la Palestine à l'UNESCO aurait pu faire de Barack Obama ce grand politique que le monde attendait. Mais un deuxième mandat à la Maison-Blanche étant loin de lui être acquis, Barack Obama a cédé aux puissants lobbys juifs américains et a pris parti contre la Palestine. Israël en a aussitôt profité pour mettre à exécution son plan d'occuper encore davantage Jérusalem-Est pour y construire encore davantage de logements pour les colonisateurs juifs et pour étrangler économiquement la Palestine en ne lui versant plus les 50 millions de dollars auxquels elle a droit tous les mois comme remboursement pour les profits dégagés par les douanes et la TVA. Et cela, a dit le premier ministre israélien, constitue à peine des représailles. Sous-entendu : « Nous ne reculerons devant rien pour vous anéantir si vous ne vous pliez pas à notre politique sioniste. » Permettrait-on à un autre pays dans le monde de pratiquer un tel terrorisme d'État auquel on doit encore, cerise sur le sundae, tous ces assassinats ciblés, même de politiciens palestiniens pourtant élus démocratiquement par leur peuple ?

Barack Obama aurait pu changer définitivement la donne entre Israël et la Palestine. Mais plutôt que de pratiquer la paix comme il s'était engagé à le faire dans son célèbre discours du Caire, il a décidé, par pur électoralisme, de s'adonner, comme ses amis israéliens, au terrorisme d'État en coupant toute l'aide américaine à l'UNESCO ; et Stephen Harper, qui est en train de transformer le Canada en pays belliqueux, à la solde des marchands d'armes cupides et corrompus, a évidemment emboîté le pas à Obama.

Le comité d'Oslo, qui a attribué en 2009 le prix Nobel de la paix à Barack Obama, devrait le lui retirer : Barack Obama ne méritait pas et ne mérite toujours pas un tel hommage. Bientôt, il aura sur la conscience plus de crimes contre l'humanité que George W. Bush, son prédécesseur fasciste. Faut le faire, tout de même, quand on vient de l'Illinois, le pays d'Abraham Lincoln, celui de la liberté !

Victor-Lévy Beaulieu, écrivain

Lettre publiée dans le quotidien *Le Devoir*

Source : Ahmed Halfaoui

Vendredi 4 novembre 2011

1 Médias/Vidéos

1-1 Vidéo : Tariq Ramadan : La nécessité de s'engager pour la Palestine.

Tariq Ramadan a tenu un discours limpide, à la Bourse du travail de Saint-Denis, sur la nécessité de s'engager pour la Palestine, et nous l'en remercions.

Ci-dessous l'intégralité de son intervention.

Lien vidéo : http://www.youtube.com/watch?v=Xbm-0tbvn1I&feature=player_embedded

1-2 Souleyma Haddaoui « Aucune loi qui restreint la liberté d'expression »... Sauf lorsqu'il s'agit d'Israël

Le conflit israélo-palestinien a engendré beaucoup de susceptibilités inflammatoires ces derniers jours. Depuis l'annonce de la création d'un Etat palestinien, les éditoriaux et autres reportages provoquent l'ire des officiels israéliens et de la communauté juive.

En France, un récent reportage sur France 2 montrant la situation des Palestiniens a fait l'objet d'une campagne de censure et de boycott. Aux Etats-Unis, Nicholas Kristof, journaliste réputé du New York Times, a publié le 5 octobre dernier, un article intitulé « Israël est-il son propre pire ennemi ? » où il déclare que « le Premier Ministre Benjamin Netanyahu est en train d'isoler son pays et, pour être honnête, sa politique sur les colonies ressemble à un suicide politique national ».

David Harris, de l'American Jewish Committee, une des plus vieilles organisations juives américaines qui veille à la sauvegarde des intérêts juifs à travers le monde, répond par un article sur le Huffington Post et le Jerusalem Post que « Nicholas Kristof émet de furieuses accusations ».

De toute évidence, les critiques passent mal. Toutefois, lorsque le ton s'enflamme sur des blogs ou à travers des reportages, cela reste à un niveau intellectuel et chaque lecteur et spectateur peut se forger sa propre opinion. Le danger naît par contre lorsque non seulement on appelle à boycotter toute une chaîne de télévision comme France 2 mais aussi lorsque l'on condamne judiciairement des étudiants parce qu'ils ont osé interrompre le discours d'un officiel israélien en utilisant le même moyen que celui dont on accuse les protagonistes : la censure. Cela s'est passé aux Etats-Unis, l'affaire étudiée ici porte le nom d'Irvine 11 car il s'agit de onze étudiants qui ont, à tour de rôle, interrompu le discours de Michael Oren à l'université d'Irvine en Californie, le 8 février 2010. L'affaire a fait beaucoup de bruit alors mais le verdict rendu le 23 septembre dernier, n'a pas reçu autant d'attention. Le jour du 23 septembre 2011, donc, au moment où la Palestine revendiquait l'indépendance de son territoire au sein de l'ONU, on délibérait sur le sort de onze étudiants, la plupart d'origine palestinienne. Des étudiants qui ont manifesté pour la Palestine en interrompant le discours de l'ambassadeur israélien aux Etats-Unis, Michael Oren. Après quarante-huit heures de délibérations, le jury a finalement statué que les étudiants s'étaient rendus coupables de censure et complot en vue de censurer l'intervention de l'ambassadeur. Les charges ont été retenues contre dix d'entre eux, le onzième ayant bénéficié d'un marché antérieur avec la partie adverse et dont les charges ont été abandonnées.

Mais que s'est-il passé exactement ?

Le 8 Février 2010, université d'Irvine en Californie. La tension est à son comble sur le campus. Ce soir, l'invité d'honneur est Michael Oren, ambassadeur d'Israël. Michael Oren a fait partie de l'armée de défense israélienne pendant la guerre du Liban en 1982. En 2008, lors de l'invasion de Gaza, il servira de lien avec les médias. En mai 2009 il est désigné ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis par Benyamin Netanyahou qui l'envoie faire une tournée aux Etats-Unis afin de redorer le blason d'Israël fortement affecté par les condamnations internationales. L'université d'Irvine fait partie des escales de cette campagne de sensibilisation. Le conflit israélo palestinien a souvent eu des échos sur le campus et ce soir ne fera pas exception. La sécurité est présente partout. L'ambassadeur est accueilli dans le plus grand auditorium, 700 personnes sont là pour l'écouter relater la relation entre les Etats-Unis et Israël.

Il entame son discours et, dans la foule, un jeune homme l'interpelle « *Michael Oren, faire l'apologie du meurtre n'est pas une forme de liberté d'expression !* » Le jeune homme replie sa note et se rend volontairement entre les mains des policiers qui lui font signe de les accompagner. La foule est partagée entre applaudissements et sifflements d'indignation. Le président de l'université intervient avant de tonner « *honte sur vous* » à l'adresse des étudiants. L'ambassadeur reprend et, pour montrer qu'il ne se fera pas taire, dit « *nous ne sommes pas à Téhéran* ». Au milieu du récit d'une seconde anecdote politique, un autre étudiant l'interpelle « *Israël est meurtrier ! Honte à l'université qui vous accueille !* » Puis, comme son prédécesseur, sort accompagné de deux policiers. L'ambassadeur quitte l'estrade, les chahuts reprennent de plus belle, mais il revient. Les interruptions s'enchaînent et très vite dix puis onze étudiants seront escortés avec une foule de protestataires qui les suit et passe devant un cordon de professeurs dont certains leur clament « *je vous donne une note éliminatoire. Vous échouez avec moi, vous échouez !* »

L'ambassadeur reprend son discours dans le calme, l'ensemble des interruptions a coupé son temps de parole de dix minutes. Plus tard, les officiels de l'université diront que l'ambassadeur a quitté plus tôt que prévu à cause des interruptions et sur cette base, décideront de mettre à pied les étudiants et de suspendre les activités de l'union des étudiants musulmans de l'université pour avoir aidé à l'organisation de la censure. Cette dernière encourt une probation de deux ans aujourd'hui. Linda Moreno, avocate et membre du corps de défense des étudiants, expliquera que si l'ambassadeur avait quitté, c'était en réalité pour ne pas arriver en retard au match de basket de l'équipe des Lakers ce soir-là[2].

La sanction académique des étudiants est suivie quelques semaines plus tard, d'une poursuite en justice de la part du Procureur général du comté, Tony Rauckackas. Le bureau de ce dernier mènera une campagne médiatique sans merci, qualifiant les étudiants d'anti-sémites, il les comparera également au Ku Klux Klan et dans une vidéo sur Youtube, l'avocat de la partie civile, Dan Wagner, mentionnera les faits reprochés aux étudiants avant de les déclarer coupables.

Cela avant tout jugement et procès. Rappelons que la présomption d'innocence est un droit et non une simple figure de style. Mais cette affaire n'en est plus à une dérogation près. Les stéréotypes fument, les étudiants ramenés à leur « *islamité* » sont en plus qualifiés de terroristes. Il faut dire que la présence d'un Osama parmi eux a vite fait pencher la balance ainsi que l'approche du dixième anniversaire du onze septembre. Dans ce comté majoritairement républicain, l'émotion qu'interpelle la plus basique caricature du cocktail islam, Palestine, Osama, produit un effet spectaculaire, et c'est, il faut s'y faire, le stéréotype et la caricature qui l'emporteront dans cette Cour. Il s'en est fallu de peu pour que les étudiants n'encourent une peine d'un an de prison ferme, comme des criminels. Ledit crime ? La censure.

Un groupe de soutien est né de cette affaire, le Stand With the Eleven. Sa porte-parole, Kifah Shah nous a dit avoir reçu un appui très important de la part de l'ensemble de la communauté des étudiants de Californie du Sud, de divers groupes civiques tous choqués de l'ampleur de l'accusation. L'organisation Jewish for Peace va également prendre part aux différents appels à non-lieu adressés à la Cour. Kifah nous a dit que la campagne de soutien des étudiants a reçu 60 000 dollars de dons de particuliers. Au tribunal, le juge Wilson s'est montré particulièrement compréhensif. Il a considéré qu'une peine d'emprisonnement était beaucoup trop sévère pour des jeunes au casier vierge et qui font un travail communautaire remarquable : rappelons que beaucoup parmi eux font soit partie de l'organisation des étudiants musulmans de leur université soit partie d'autres organisations étudiantes et s'avèrent être des étudiants brillants.

Il n'en demeure pas moins que la sentence est lourde, surtout de sens. Critiquer Israël est devenu illégal en plus d'être politiquement incorrect. Le plus troublant dans cette histoire est que l'on fasse le procès de la critique d'un pays étranger alors que remettre en cause la politique américaine est tout à fait légal. Nous sommes en droit de nous interroger sur la souveraineté même des Etats-Unis mais surtout sur l'avenir de la liberté d'expression dans ce pays. Les répercussions de cette affaire ne se limitent pas aux destins interrompus des étudiants mais à l'ensemble des principes américains dont le premier amendement de la Constitution est le fer de lance.

Curieusement, le premier amendement garantissant la liberté d'expression est celui-là même que l'accusation a utilisé contre les contestataires. Ces derniers ont été accusés de censure et complot politique en vue d'empêcher l'ambassadeur israélien de s'exprimer. Leur droit propre à l'expression, personne ne s'en préoccupe.

« *Pour nous ces hommes représentent notre lutte pour les droits civiques dans ce pays* » dit une jeune étudiante aux portes du palais de justice. « *Nous Palestiniens, perdons toujours* » dit la mère d'un des accusés. Les étudiants et leurs avocats n'en resteront pas là. Ils décident de faire appel pour réclamer justice. Ils ont peur pour l'instant, nous a déclaré Kifah Shah, de porter leur cas à la Cour Suprême, ils souhaitent en priorité retrouver un casier vierge. « *Les étudiants que je connais ont peur à présent de manifester ou faire quoique ce soit. Il y a un avant-après cette affaire ici* » ajoute-t-elle.

Comment l'affaire a été présentée et ce que cela signifie :

Dans les médias, il a été immédiatement relaté que « *des musulmans* » ont interrompu le discours de Michael Oren. Une fois n'est pas coutume, les musulmans deviennent une catégorie ethnique, un label. De nouveau, on réduit le geste politique moral à un combat religieux. Le procureur a voulu placer les étudiants dans la case de terroristes qui ont « comploté » pour mettre fin au discours de l'ambassadeur. Qui sait s'ils n'allaient pas commanditer un meurtre aussi ? En réalité, les étudiants qui se sont opposés à la présence de Michael Oren dans leur université, ne l'ont pas fait par conscience religieuse mais par courage moral.

Ils sont d'origine palestinienne pour la plupart et certes, font partie de l'union des étudiants musulmans, mais comme le dira l'un d'eux lors d'une interview radiodiffusée, « *je ne suis pas intervenu en tant que musulman ou au nom de l'union des musulmans mais comme citoyen offensé que son université fasse la promotion d'un criminel de guerre* ». Les étudiants expliqueront qu'ils ont été choqués que leur université accueille le représentant d'Israël, alors que l'invasion de Gaza était encore un fait récent. La plupart de ces étudiants ont eux-mêmes perdu des membres de leur famille en territoire occupé. Ils ont donc estimé de leur devoir de « donner une voix à ceux qui n'en ont pas » et contester la présence et le discours bienpensant du représentant officiel d'un pays unanimement condamné par les instances internationales pour crime de guerre. Ces étudiants n'ont donc pas hurlé « *Allah Akbar* » ou « *vive le jihad* ». Non. Comme d'autres ont fait avant eux, ils ont fait ce qui s'appelle « dire la vérité à l'autorité » et donner une voix à ceux que l'on a réduit au silence.

Il est important de rappeler ici que le conflit israélo-palestinien est au cœur de la relation Etats-Unis/Monde arabo-musulman et que tant que les Etats-Unis n'adoptent pas une position plus équilibrée dans ce conflit, il continuera d'être le terreau d'extrémismes des deux bords. Cette affaire est un reflet au plan local de ce qui se passe internationalement et d'un certain raz-le-bol notamment chez les jeunes d'un deux poids deux mesures.

Certains articles traitant du procès parlent de relents islamophobes car il y a des précédents dans le comté d'Orange : en mars 2011, un rassemblement s'est tenu aux portes d'une soirée caritative organisée par des organisations islamiques. Certains manifestants ont appelé au meurtre des musulmans après les avoir tour à tour insultés et qualifiés de terroristes. Le traitement de cette affaire, qui plus est dans un comté si conservateur, est un élément qui conforte la présence d'un climat de plus en plus islamophobe aux Etats-Unis.

Un rapport sur l'islamophobie aux Etats-Unis a d'ailleurs été publié en août 2011 par le Center For American Progress intitulé « *Fear Inc. The Roots of Islamophobia Networks in America* » (Peur Inc, Les racines des réseaux islamophobes aux Etats-Unis) où il est fait état de l'influence de think tanks résolument anti-musulmans.

Consciente que le terme islamophobie revêt un caractère ambigu en France et ne faisant pas l'unanimité, il est toutefois devenu monnaie courante aux Etats-Unis dès qu'il s'agit de définir « *une peur exagérée, une haine et une hostilité à l'encontre de l'Islam et des Musulmans (...) perpétués par des stéréotypes négatifs résultant eux-mêmes en discriminations et la marginalisation et l'exclusion des Musulmans de la vie civique et politique américaine*[3] ».

Lorsque nous prenons le problème à l'envers et puisque le cheval de bataille du procureur général de l'affaire était la religion des protagonistes, sa campagne tombe dans la catégorie islamophobe : transformer une protestation strictement politique en cabale religieuse revient à agiter la peur généralisée de l'Islam réputé terroriste pour servir un intérêt politique. Le tout rappelons-le dans une bourgade hautement conservatrice aux incidents connus contre les musulmans.

Kifah Shah nous a précisé qu'effectivement le verdict aurait été différent si l'affaire n'avait pas eu lieu à Orange. Car, il faut le dire, « *censurer* » un speaker lors d'un discours officiel est une pratique courante. Preuve en est qu'il y a à peine quelques semaines, dans le même comté d'Orange, en Californie, deux femmes ont interrompu le discours de l'ancien vice-président, Dick Cheney, le traitant d'assassin. Ont-elles été arrêtées ? Non. Elles furent escortées par la sécurité, en-dehors du local de la conférence et n'ont subi aucune poursuite. Mieux encore, à Chicago en 2009, l'ancien premier ministre israélien Ehud Olmert s'est vu interrompre à plusieurs reprises et traité de criminel de guerre. Trente étudiants ont été évacués de la salle mais aucun ne s'est vu inquiéter par les autorités. Au vu de ces éléments et les exemples similaires sont nombreux, nous sommes en droit de considérer ce « traitement de faveur » pro-israélien à l'encontre des Irvine 11 comme inique.

Des étudiants qui ont manifesté leur droit à la parole sans aucune violence se retrouvent aujourd'hui en probation pour une durée de trois ans sauf s'ils accomplissent l'ensemble des heures requises de service communautaire d'ici un an. Leur probation sera alors ramenée à une durée d'un an. S'ils sont pris à manifester de nouveau, c'est la prison sans détour. Ces étudiants servent d'exemple à effet historiquement rétroactif pour empêcher toute tentative de ce genre à l'avenir.

Au-delà de la tension politique qui est bien sûr la raison principale d'un procès fantoche et qui rend tout spectateur désormais sceptique à l'égard du système judiciaire américain, cette affaire nous renseigne sur la persistance d'un climat islamophobe aux Etats-Unis et sur l'opportunisme politique qu'engendre ce climat lorsqu'il s'agit de censurer délibérément toute contestation de la politique israélienne. Agiter la peur et censurer au nom même de la liberté d'expression comme remède contre la critique, là est le véritable danger pour toute démocratie.

Il n'y a pas si longtemps, Martin Luther King rappelait l'Amérique à l'ordre dans son dernier discours : « *Sois conforme à ce que tu as écrit sur papier. Si j'avais vécu (...) dans n'importe quel régime totalitaire, peut-être aurais-je pu comprendre certaines illégalités, peut-être aurais-je compris le déni de certains droits basiques garantis par le Premier Amendement (...) Mais j'ai lu quelque part : "sur la liberté d'expression". J'ai lu quelque part : "sur la liberté de la presse". J'ai lu quelque part que la grandeur de l'Amérique c'est le droit de protester pour ses droits*[4] ».

Notes :

[1] Extrait du Premier Amendement de la Constitution américaine : "Le Congrès ne fera aucune loi pour conférer un statut institutionnel à une religion, (aucune loi) qui interdise le libre exercice d'une religion, (aucune loi) qui restreint la liberté d'expression, ni la liberté de la presse, ni le droit du peuple de s'assembler paisiblement, ni celui de se plaindre du gouvernement pour la réparation des fautes dont il se sent victime (sans risque de punition ou de représailles)

[2] Linda Moreno lors d'une conférence à Georgetown University organisée par le Center for Muslim-Christian Understanding le 8 septembre 2011

[3] Wajahat Ali, Eli Clifton and co, "Fear, Inc The Roots of Islamophobia Networks in America" Center For American Progress, August 26, 2011

[4] Martin Luther King, discours « I've been to the Mountain Top » au Mason Temple à Memphis Tennessee, le 3 avril 1968.

Traduction personnelle

Souleyma Haddaoui –
publié le mercredi 19 octobre 2011

<http://oumma.com/Aucune-loi-qui-restreint-la>

1-3 BOYCOTT

1 VIDÉO : FOOTBALL FRANCE-ISRAËL : BDS 5 - APARTHEID 0.

Tous les supporters, tous les spectateurs, doivent savoir que lorsque nous accueillons avec les honneurs des sportifs israéliens, qui ont le droit de se déplacer et de concourir aux quatre coins du globe, les sportifs palestiniens, sont quant à eux, privés de jeu, d'entraînement, de compétition, quand ils ne sont pas emprisonnés ou tués.

Les check-points, les barrages israéliens, tout comme les refus d'accorder des laissez-passer à l'intérieur des territoires palestiniens, comme à l'extérieur, permettent depuis longtemps à Israël de nier le sport et les athlètes palestiniens.

Ainsi, Mahmoud al-Sarsak, 22 ans, qui fait partie de l'équipe nationale de football palestinienne était kidnappé par l'armée israélienne, alors qu'il quittait la bande de Gaza pour se rendre à une rencontre sportive en Cisjordanie. Après 8 heures d'interrogatoires des sportifs, Al-Sarsak a été emmené à la prison d'Ashkelon.

Les exemples ne manquent pas. En 2004, 5 footballeurs de l'équipe nationale palestinienne ont été empêchés de se rendre aux éliminatoires de la coupe mondiale de foot, alors qu'ils devaient jouer contre l'Ouzbékistan.

Et les autres joueurs palestiniens, qui avaient réussi à s'y rendre, ont été punis à leur retour. Ils ont mis 40 heures pour franchir les 100 mètres qui séparaient Rafah (frontière égyptienne) du check-point israélien ! En arrivant à Gaza, l'un des joueurs, Ziad Al Kourd, a trouvé sa maison de Deir Al-Balah démolie par l'armée israélienne.

En 2003, lors des Jeux Olympiques pour Handicapés (Special Olympic World games), qui ont eu lieu en Irlande, un jeune athlète palestinien, atteint de trisomie 21, s'est vu refuser par Israël la possibilité de sortir pour participer à ces jeux (Irish Times du 18 juin 2003).

En fait, l'équipe de foot palestinienne ne peut quasiment jamais se constituer, à cause des barrages en Cisjordanie et du blocus de Gaza.

L'équipe féminine de foot a eu l'occasion de se retrouver réunie pour la première fois, en Jordanie, à l'occasion du championnat de football féminin de l'Asie occidentale, en 2007. "Les joueuses ont fait le match sans même connaître leurs

prénoms respectifs", rapportait leur coach Hilal.

Nevin Kleib, footballeuse de l'équipe nationale palestinienne, empêchée par les check-points et le mur de l'apartheid en Cisjordanie, d'accéder au terrain de foot qui se trouvait à 20 km de distance, et obligée de jouer sur du béton.

Mais Israël ne se contente pas de priver les Palestiniens d'entraînement et de compétitions internationales.

Il détruit les stades de foot dans les territoires palestiniens, comme à Gaza en 2006.

Il assassine des joueurs comme le talentueux milieu de terrain Tarek Al-Quto, en Cisjordanie.

Les enfants ne sont pas épargnés. Beaucoup ont été tués alors qu'ils jouaient au foot, comme Ali 11 ans, tués par un sniper israélien sur un stade de foot, le 18 juin 2001.

Et les sportifs israéliens le savent. Non seulement ils ne protestent pas, mais ils participent à ces crimes. Au moment des massacres de Jénine en 2002, il s'avérait que 21 des 22 joueurs de l'équipe de foot israélienne qui se produisaient au même moment, servaient dans l'armée d'occupation.

Pour ces raisons, nous ne pouvons accueillir, comme si de rien n'était, des équipes sportives israélienne dans nos pays.

Pas plus que nous ne pouvons accepter que l'équipe française de foot des juniors aille jouer au pays de l'apartheid en 2013.

Si vous n'intervenez pas, l'Euro 2013 ne sera pas celui de "L'Espoir" mais celui du racisme.

VIDEO A CONSULTER ICI http://www.youtube.com/watch?v=AF8n2w3vPrE&feature=player_embedded

2 Mail § Guardian : « Produits d'Israël » : l'Afrique du sud donne une leçon de boycott.

Les produits provenant des colonies juives implantées dans les territoires occupés par Israël depuis 1967, actuellement étiquetés « *produits d'Israël* », pourront très bientôt en Afrique du sud porter la mention « *produits des territoires*

palestiniens occupés ». C'est ce qu'il ressort des discussions entre l'organisation dirigée par Zackie Achmat, *Open Suhada Street*, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, Rob Davies.

Les colonies juives des territoires occupés sont illégales selon le droit international, et la Convention de Genève stipule que la puissance occupante ne peut en aucun cas disposer des ressources du territoire qu'elle occupe. « *En 2010, la Cour européenne de Justice a conclu que les produits des territoires occupés ne peuvent être qualifiés de produits d'Israël* » note Achmat qui précise que les cosmétiques du fabricant, *Ahava*, ou des boissons gazeuses, tel que *Soda Stream*, des produits technologiques ou les fruits et légumes exportés par *Agrexco* – installée également dans le sud de la France, - sont vendus sous le label « *Israël* ». Il en va de même de certains produits casher. « *Certains Israéliens ne veulent pas acheter de produits qui proviennent des colonies. Cela laisse le choix aux gens : certains ne veulent pas acheter des produits venant d'Israël, d'autres venant des colonies s'ils savent d'où ils viennent car cela implique une flagrante violation du droit international* ». Le processus a requis qu'une note soit émise par le ministère de l'industrie avec approbation de l'Administration du Commerce d'Afrique du sud ; elle prévoit une période de trois mois permettant une consultation publique avant sa publication au Journal officiel sud africain. Dans la mesure où le marquage des marchandises est le fait des Israéliens, il est peu probable qu'ils le fassent ce qui aura pour conséquence que les « *produits en provenance des colonies* » ne seront plus disponibles sur le marché sud-africain.

Source : *Mail & Guardian, Afrique du sud (16/9/11)* –

Traduction et synthèse : *Xavière Jardez*

3 Une escrimeuse tunisienne boycotte l'entité sioniste.

Et encore à ajouter sur la liste des héros sportifs arabes qui ont le courage de dire non à l'entité sioniste, non à sa politique d'apartheid, non à ses crimes commis contre le peuple palestinien!

L'escrimeuse tunisienne Sara Besbes vit en France, mais elle est rattachée à la Fédération tunisienne d'escrime. Elle appartient à une famille d'escrimeurs, et elle est considérée comme la meilleure fleurettiste du continent africain.

Elle obtient à quatre reprises le titre de championne de Tunisie senior en sabre féminin individuel (2004, 2005, 2006 et 2007) ; elle est également vice-championne en 2003, après avoir perdu contre sa sœur Hela en finale, et remporte une médaille de bronze dans la même catégorie en 2002.

À huit occasions, elle est aussi championne dans la catégorie junior. Elle est devenue à 17 ans la première escrimeuse africaine à participer aux quarts de finale d'un tournoi individuel olympique d'escrime lors des JO-2008, à Pékin.

En finale du Championnat du Monde d'Escrime 2011 à Catane (Sicile, Italie), Sara Besbes a eu pour adversaire l'israélienne Noam Mills. Elle est alors restée passive et a volontairement subi les 5 touchés qui lui ont fait perdre le combat. Elle a pointé son épée vers le sol et refusé de se déplacer, par signe de boycott de l'athlète israélienne, mais sans le déclarer officiellement pour éviter d'être sanctionnée par le jury. L'escrimeuse israélienne a été déclarée gagnante, mais elle s'est effondrée en larmes.

Il s'agit du deuxième boycottage durant ces mondiaux, dimanche dernier un fleurettiste iranien s'étant volontairement retiré de la compétition.

Puissent d'autres athlètes et fédérations sportives suivre ces exemples et qu'Israël soit exclue des compétitions sportives internationales, comme l'Afrique du Sud l'était dans les années 1980 quand elle pratiquait l'apartheid.

20/10/2011

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?fromval=1&cid=18&frid=18&eid=35046>

2 Dossier

2-1 Youssef Boussoumah : Admission de la Palestine à l'UNESCO : Sarko collabo !

La reconnaissance de la Palestine à l'Unesco en dépit de son caractère limité au plan diplomatique est un camouflet incontestable pour la diplomatie sioniste. Les Palestiniens vont ainsi pouvoir tenter de freiner, via cette agence onusienne, la main mise israélienne sur les lieux saints ou historiques de Cisjordanie. En effet, nous ne le dirons jamais assez, le tombeau de Rachel, le Caveau des Patriarches, la demeure supposée d'Abraham avec la mosquée El Khalil à Hébron, 4eme lieu saint de l'islam, mais aussi beaucoup d'autres lieux de souvenirs chrétiens situés dans les territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967 sont sous la menace permanente du rouleau compresseur sioniste. A ce sujet rappelons par exemple le massacre d'une trentaine de palestiniens que Baruch Goldstein, un proche du rabbin Kahana (un des fondateurs de la LDJ), n'hésita pas à commettre en 1994 dans cette même mosquée El Khalil d'Hébron.

Depuis l'annonce de ce succès palestinien, dans les rangs sionistes, c'est la consternation. Feu contre Sarkozy. "Sarko collabo !" s'écrient les manifestants pro-israéliens regroupés devant l'Unesco. Alors que celui ci, au lendemain de son élection, n'était pas loin d'être sacré roi d'Israël. Il suffit d'écouter les radios communautaires juives les plus en pointe pour s'en convaincre. Les sionistes, qui, il y a quelques mois encore, confiants et insouciantes ne juraient que par leur champion, sont désormais au bord de la syncope. Quasi orphelins politiques, ils prennent conscience des limites d'un lien qu'ils croyaient indéfectible entre eux et la diplomatie française. La fin d'une grande illusion : pouvoir peser de façon définitive sur l'orientation du Quai d'Orsay dont le premier secrétaire du PS François Hollande avait estimé, le 30 novembre 2005, qu'il restait prisonnier « de la politique arabe de la France », ajoutant, à la grande satisfaction du CRIF, qu'il y avait un « problème de recrutement au Quai d'Orsay et à l'ENA » et que « le recrutement « devrait être réorganisé » dans un sens plus pro-israélien s'entend évidemment.

Cette assurance des milieux sionistes encouragée par les déclarations d'officiels français qui jusqu'au bout affirmaient qu'ils feraient voter contre cette admission est aujourd'hui battue en brèche. En effet, ces derniers, plusieurs jours auparavant, n'allèrent-ils pas jusqu'à faire pression sur des pays africains qui déjà s'appêtaient à voter en faveur de l'admission des Palestiniens à l'Unesco ? D'autant que les Palestiniens annoncent dès aujourd'hui leur intention de présenter leur candidature dans plusieurs autres agences onusiennes. Pour beaucoup d'observateurs engagés dont le CRIF, il y a péril en la demeure. Tout cela crée un précédent inquiétant pour Israël et augure mal de la suite de ce bras de fer diplomatique.

Comment comprendre ce qui est assimilé à une véritable trahison ? Une motivation essentielle s'impose. Evidemment celle-ci recoupe des intérêts politiques bien compris. Il est clair que Paris entend présenter aux Palestiniens une sortie honorable après le refus français de soutenir leur admission à l'Onu. Une compensation qui présente l'avantage d'offrir une victoire diplomatique facile à Mahmoud Abbas face à ses concurrents de Hamas.

Mais il y a autre chose, Paris n'espère-t-il pas ainsi revenir sur le devant de la scène dans une région hautement symbolique pour son prestige et ses intérêts, à peu de frais et avec le soutien de la direction palestinienne ? La France se rappelant soudainement que jusqu'en 1948 elle était considérée comme Gardienne des lieux Saints chrétiens n'a-t-elle pas trouvé là l'opportunité de se remettre en selle dans la région ? Une prérogative dont la "Fille aînée de l'Église", selon la terminologie consacrée, pouvait s'enorgueillir depuis le XVI^e siècle, moment où les Capitulations passées entre François 1^{er} et Soliman le Magnifique en 1535, firent de ce pays un acteur majeur dans ce qui était encore le Levant. On peut effectivement penser à un sursaut de la diplomatie française, celle-ci n'ayant jamais digéré cette éviction, tant Israël, en dépit du sionisme militant des gouvernements successifs, de la IV^e comme de la bienveillance de ceux de la V^e, après Pompidou, a toujours traité par le mépris ses prétentions.

Au passage, profitons de cette occasion pour revenir sur un mythe prégnant. Celui du lobby sioniste. Il est en effet facile de démontrer à tous ceux parmi les défenseurs de la Palestine convaincus de façon souvent obsessionnelle que la politique française sur le proche Orient s'est toujours décidée au dîner du CRIF, en dépit des intérêts de l'Etat, qu'il n'en est rien. Prenant les gesticulations d'un Roger Cukierman ou d'un Richard Prasquier, ex et actuel dirigeants du CRIF pour paroles d'évangile, ils vont répétant à tout bout de champ, "il faut faire comme les juifs, il faut faire comme les juifs" c'est à dire « un lobby ». Ignorant qu'un lobby tout puissant qu'il puisse paraître au quotidien, derrière des effets de manche et artifices tonitruants constitue souvent une impasse, pour deux motifs essentiels. D'une part l'illusion de pouvoir inverser du tout au tout la politique étrangère d'un Etat. Alors qu'un lobby ne fonctionne en fait que pour autant qu'il va dans le sens des intérêts de l'Etat auprès duquel il exerce. En effet, comment imaginer, et d'ailleurs cela ne s'est jamais vu, un Etat abdiquer de ses intérêts essentiels pour les beaux yeux d'un Enrico Macias, par exemple ? D'autre part, l'action d'un lobby enchaîne une communauté forcément minoritaire à la politique d'un Etat par définition monstre froid, cynique et sans état d'âme. Celle-ci, jamais à l'abri d'un retournement, à terme risque de se mettre en porte à faux par rapport au reste du pays en cas de contestation massive de tel ou tel aspect de la politique de ce même Etat. Avec tous les dangers que cela comporte, parce qu'alors aucun revirement n'est possible et aucune aide de l'Etat n'est à espérer.

Tout cela cependant ne saurait faire passer au second plan une donnée essentielle. Il y a dans le vote français à l'Unesco la prise en compte de deux bouleversements majeurs. D'une part, la perte de puissance tendancielle et relative mais bien réelle des Etats-Unis et d'Israël, surtout depuis la guerre de 2006, dans la région arabe. D'autre part, son corollaire, la montée en puissance d'une opinion publique arabe décomplexée allant de pair avec la progression de la démocratie dans cette même région. Avancée démocratique que les récentes élections en Tunisie illustrent à merveille et dont nul ne saurait amoindrir la portée. Il est clair que pour tout esprit averti du Quai d'Orsay, ce qui s'est passé en Tunisie et ce qui est en gestation dans d'autres pays est le signe incontestable d'une évolution structurelle. Le printemps arabe n'est pas un leurre, le scénario n'est pas définitivement écrit mais assurément nous sommes au début d'une ère nouvelle. Le Quai d'Orsay vient d'en prendre acte et se positionne pour demain.

Youssef Boussoumah, membre du PIR

2-2 Gilles Devers : Obama va-t-il dégager de l'UNESCO. ?

Les Etats-Unis veulent dégager de l'UNESCO parce que la Palestine va y entrer ? Banco !

Ça illustrerait un peu, pour ceux qui ont tant de peine à ouvrir les yeux, l'obscurantisme du gouvernement étatsunien.

Quand on focalise trop sur nos affaires européennes ou celles de l'Oncle Sam, on en arrive à oublier que pour la très grande majorité des Etats de la planète, la Palestine est un Etat. Un Etat sous occupation militaire, mais un Etat : les deux ne sont en rien inconciliable : l'Allemagne fédérale a été proclamée et reconnue alors qu'elle était sous occupation militaire, et l'occupation a ensuite pris fin. En réalité, tous les Etats sont d'accord pour la Palestine. Les seuls qui bloquent sont les US – *on a vu comment Obama met en œuvre la politique que lui dicte Netanyahu* – et ils mettent la pression au max.

Pour ceux qui auraient un doute, je précise que l'Europe a signé un traité de coopération économique avec l'Autorité Nationale Palestinienne. Cet accord reconnaît comme territoire de la Palestine celui dit de la frontière d'avant 1967, et la Cour de Justice de l'Union Européenne a validé cette lecture du droit international, disant que seuls les dirigeants Palestiniens peuvent exercer l'autorité dans ce territoire (*Arrêt Brita, 15 février 2010*). Où est donc le problème ?

Les Palestiniens, qui siègent à l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) avec le statut de « mission d'observation », ont demandé l'adhésion de la Palestine comme Etat membre, et le vote est prévu ce lundi 31. Le vote doit être acquis à une majorité des deux tiers des 193 membres, mais l'évidence de la Palestine est telle que les Palestiniens sont assurés d'obtenir cette majorité.

Pour la France, ce vote est prématuré. Bien vu ! 63 ans après 1948, c'est prématuré. Sacré Sarko... et Juppé devenu muet... On a vendu les derniers horripéaux gaullistes depuis longtemps.

Obama s'agite dans tous les sens, avec cet argument clé : si la Palestine est admise, on se casse avec notre contribution de 22% du budget. Eh, bien, qu'ils se cassent, et basta ! L'UNESCO a déjà vécu sans les US, de 1984 à 2003, et la terre avait continué de tourner. Tant pis pour eux, et tant mieux pour nous. La Palestine qui revendique sa place dans le monde de la

culture et les Etats-Unis prennent peur... c'est un bel et bon aveu, qui ramène à peu de choses les déclarations faisandées de Barack et Hillary sur les valeurs US et toute la sauce. Au moins c'est clair.

J'espère que les dirigeants palestiniens et l'assemblée générale de l'UNESCO renverront les dirigeants US à leur inculture. Mais une petite question au passage. Pourquoi les Etats-Unis qui assurent à eux-seuls 44% des dépenses militaires dans le monde ne s'engagent-ils que pour 22% des dépenses de culture au sein de l'UNESCO ?

Gilles Devers

Dimanche 30 octobre 2011

Source : [Le blog de l'auteur](#)

<http://lesactualitesdudroit.20minutes-blogs.fr/...>

2-3 Pierre Barbancey : Colonisation : le béton armé d'Israël.

Mille cent logements devraient être construits à Jérusalem-Est. Israël profite de la lâcheté des gouvernements occidentaux et empêche la reprise du processus de paix.

Lors de son discours prononcé devant l'Assemblée générale des Nations unies, quelques heures seulement après celui du président palestinien, Mahmoud Abbas, le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, a eu cette phrase qui prend

aujourd'hui tout son sens : « Je ne suis pas venu ici recueillir des applaudissements. » Voilà ce qu'il a lancé à la face de la

communauté internationale. Traduction : voici ma politique, la politique d'Israël, qu'elle vous agrée ou non importe peu.

C'est celle-ci et nous n'en dévierons pas d'un iota. Quatre jours plus tard, mardi, le ministère israélien de l'Intérieur annonçait

avoir approuvé la construction de 1 100 nouveaux logements dans le quartier de colonisation juive de Gilo à Jérusalem-Est,

occupé et annexé.

Gel de la colonisation pour pouvoir négocier

Plus qu'une provocation alors que les Palestiniens ont d'ores et déjà dit que la reprise des négociations était subordonnée au gel de la colonisation, cette annonce a valeur de test pour Israël. Tel-Aviv veut voir jusqu'où il peut aller. Netanyahu a déjà laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de décréter un nouveau gel de la colonisation en Cisjordanie. « Nous avons déjà donné », a-t-il affirmé avec sa morgue habituelle, lors d'une interview au Jerusalem Post.

Il explique également qu'il ne compte pas intervenir dans le projet de construction de logements à Gilo. « Je ne pense pas qu'il y ait quelque chose de nouveau. Nous planifions à Jérusalem, nous construisons à Jérusalem, un point c'est tout, de la même façon que les gouvernements israéliens l'ont fait depuis la fin de la guerre de 1967 », lorsque Israël a conquis puis annexé Jérusalem-Est, a-t-il docement expliqué. « Nous construisons dans les quartiers juifs, les Arabes construisent dans les quartiers arabes, c'est comme cela que cela marche dans cette ville », a-t-il insisté. Ce qui est un mensonge. D'abord parce que les « Arabes » comme il dit, c'est-à-dire les Palestiniens de Jérusalem-Est, ont surtout leurs maisons détruites, voire occupées par des colons – comme dans le quartier de Sheikh Jarrah –, et n'obtiennent que très rarement des permis de construire. De plus, Gilo n'est pas un quartier de Jérusalem-Est, mais bien une colonie d'implantation juive justement bâtie pour empêcher une continuité territoriale palestinienne entre Jérusalem-Est et Bethléem.

Mais pourquoi Israël se gênerait-il ? Les États-Unis se sont déclarés « profondément déçus », la France a parlé de

« provocation », et la Grande-Bretagne a demandé l'abandon du projet. Mais aucun n'envisage des sanctions. L'Union européenne pourrait pourtant, comme le suggère le PCF, suspendre ses accords d'association avec Israël au lieu de soutenir une reprise des négociations sans condition.

« Le premier ministre israélien affirme n'avoir aucune condition préalable, mais par cette décision il crée des conditions préalables sur le terrain. Il dit qu'il ne devrait pas y avoir de mesures unilatérales, mais rien n'est plus unilatéral qu'une énorme vague de construction de colonies sur la terre palestinienne », dénonce le gouvernement palestinien.

Pierre Barbancey

© Journal L'Humanité

Jeudi 29 septembre

Publié le 5 octobre 2011 avec l'aimable autorisation de [L'Humanité](#)

2-4 Al-Manar : Comment Israël usurpe les terres palestiniennes de la Mer morte?

La Vallée du Jourdain et le secteur situé au nord de la Mer Morte renferment les plus grandes réserves de terre en Cisjordanie. La zone couvre 1,6 millions de dunams (1600km²), ce qui constitue 28,8% de la Cisjordanie. 65.000 Palestiniens y vivent, dans 29 communautés, et environ 15.000 autres résident dans des dizaines de petites communautés bédouines.

Quelques 9.400 colons vivent dans 37 colonies (dont 7 avant-postes) dans la région, où Israël a instauré un régime d'exploitation massive des ressources, encore plus intensif que partout ailleurs en Cisjordanie, qui révèle son intention : l'annexion de facto de la Vallée du Jourdain et du nord de la Mer Morte à l'État d'Israël.

Israël a utilisé différents moyens pour prendre le contrôle de la plupart des terres de la région, à savoir

- des milliers de km² ont été pris aux réfugiés palestiniens et utilisés pour y construire les premières colonies, à partir de 1968 et tout au long des années 1970, ceci en violation d'une ordonnance militaire
- par des manipulations juridiques, Israël a élargi l'inventaire des "terres d'État" dans la région, de telle sorte que 53,4% de la zone, quatre fois plus qu'avant 1967, sont maintenant considérées comme appartenant à l'État
- Israël a déclaré que 45,7% de la zone étaient des zones militaires de tirs, bien qu'elles soient situées près des principales artères de circulation, à côté des zones coloniales bâties et des terres arables, ou qu'elles comprennent des zones coloniales cultivées
- Israël a fermé environ 20% des terres en les déclarant "réserves naturelles", bien qu'une seule petite partie ait été développée dans ce sens et soit accessible aux visiteurs. 2/3 de ces zones de réserves naturelles sont aussi des zones militaires de tirs
- Israël a confisqué les terres du nord de la Vallée du Jourdain pour la barrière de séparation et a installé 64 champs de mines près de la route de la Vallée du Jourdain. L'armée elle-même admet que les champs de mines ne sont plus nécessaires aux fins sécuritaires.

Israël a pris ainsi le contrôle de 77,5% de la terre et a empêché les Palestiniens d'y construire ou de l'exploiter ou d'y rester.

12% du secteur ont été alloués aux colonies, dont toute la rive nord de la Mer Morte. La politique d'Israël a découpé la sphère spatiale palestinienne et isolé les communautés palestiniennes dans la région. Au cours des deux dernières années, l'Administration civile a systématiquement détruit les structures dans les communautés bédouines du secteur, bien que certaines d'entre elles aient été bâties avant 1967.

u [Al-Manar](#)

13 mai 2011

www.info-palestine.net/article.php?id_article=10651

2-5 Michael Mansfield : Dormez tranquilles, criminels de guerre !

Les nouvelles règles sur les mandats d'arrêt ne feront qu'encourager Israël à se croire au dessus des lois internationales.

Israël a violé un nombre incalculable de Résolutions de l'ONU et de lois internationales pendant les 50 dernières années sans avoir reçu la moindre sanction légale, économique, politique ou militaire.

Son mépris pour l'opinion majoritaire de la Cour Internationale de Justice de La Haye qui, en 2004, a déclaré illégale la construction d'un mur dans les territoires occupés est plus significatif encore. Si on ajoute à cela l'occupation illégale de la Palestine, l'expansion continue des colonies illégales, les évictions forcées et les démolitions de maisons, la confiscation des ressources en eau, le blocus de Gaza et l'usage illicite de passeports clonés pour permettre des assassinats ciblés en dehors d'Israël, on peut penser que c'est un état qui se considère comme au dessus des lois.

La création d'une juridiction universelle pour les crimes internationaux a été précédée par des années de négociations et de délibérations exhaustives dont le but était de garantir qu'il n'y aurait aucun refuge ni abri accessibles à ceux qui avaient commis les pires crimes contre l'humanité. Dans le concret, cela signifie que quelque soit l'endroit où le crime a eu lieu, quelles soient les victimes, qui que ce soit qui ait commis ces crimes, une action judiciaire pouvait être ouverte contre les responsables. Le génocide, les crimes de guerre et la torture font partie des ces crimes.

La Cour Internationale de Justice a clairement dit que, dans le cas du mur, l'obligation de poursuivre les responsables revient à tous les états. Le problème est que les états ne veulent pas se charger de poursuivre Israël et qu'ils se contentent de très timides tractations diplomatiques. Des hommes de loi qui défendent des Palestiniens ont été obligés d'entamer eux-mêmes des poursuites.

En 2009, les magistrats du tribunal de Westminster ont émis un mandat d'arrêt contre Tzipi Livni, ministre israélienne des affaires étrangères à l'époque de l'opération *Cast Lead* qui a causé la mort de 1400 personnes à Gaza. La hiérarchie du

gouvernement travailliste britannique s'est empressée d'aller voir les autorités israéliennes, pas pour parler de ces morts, mais pour demander pardon pour le mandat d'arrêt.

Il y a eu un incident dramatique lors d'une apparition de Livni à la télévision israélienne pendant l'invasion de Gaza. Au début de l'interview, le journaliste, Shlomi Eldar, a reconnu le nom qui est apparu sur son mobile. Il s'agissait de Izzeldin Abuelaish, un docteur Palestinien qui avait courageusement et sans répit soigné également Palestiniens et Israéliens sans peur et sans favoritisme. "Ils ont bombardé ma maison. Ils ont tué mes filles. Qu'est-ce que nous avons fait ? Shlomi, je veux les sauver mais elles sont mortes. Elles ont été frappées à la tête. Elles sont mortes sur le coup. Allah qu'est-ce que nous leur avons fait ?" Trois de ses filles et sa nièce venaient juste d'être tuées par l'armée israélienne. Son coup de fil a été diffusé sur les ondes et a fait le tour du monde. Le docteur a décrit toute l'opération *Cast lead* telle qu'il en a été le témoin dans son livre célèbre : "Je ne haïrai pas".

Il était clair que ce médecin respecté n'avait aucun lien avec le Hamas ni le terrorisme et n'avait pas la moindre intention hostile à l'égard d'Israël. Il n'y a donc que deux explications : ou l'attaque était délibérée ou il s'agissait d'une attaque tout azimut qui ne garantissait absolument pas la protection des civils. Dans ces circonstances, il n'est pas surprenant que la commission d'enquête de l'ONU sur la guerre de Gaza ait conclu qu'Israël - et le Hamas - avait commis des crimes de guerre et peut-être des crimes contre l'humanité. Le leader de la mission est revenu sur ses déclarations mais pas les trois autres membres distingués de la commission, et les Affaires Etrangères ont maintenu leur adhésion à ce rapport et n'ont pas souhaité qu'il soit retiré. De toutes façons il n'y est pas question d'un quelconque manquement à accorder aux civils la protection nécessaire.

En septembre le gouvernement britannique a changé les règles de base en donnant au procureur (Director of Public Prosecutions*) un droit de veto aux demandes de mandats d'arrêt par des particuliers (dans l'Acte de la réforme de la police et de la responsabilité sociale). C'est une insulte aux tribunaux d'insinuer qu'ils ne sont pas capables d'évaluer à partir de quel moment il convient ou non de délivrer un mandat d'arrêt. En 10 ans, ils en ont accordé deux sur 10 demandés. Il s'agit de l'arrestation et non de la mise en accusation.

Le procureur a déclaré en janvier qu'il consulterait le procureur général (attorney general*) chaque fois qu'un mandat d'arrêt serait sollicité. Le procureur général aurait alors à décider s'il est dans l'intérêt général d'engager des poursuites. Une telle décision ne pourrait naturellement être prise qu'après que toutes les preuves nécessaires aient été rassemblées pour pouvoir avoir une vue d'ensemble sur le double critère de la recevabilité des preuves et de l'intérêt public. Affirmer tout de suite qu'il n'y pas lieu de poursuivre revient à mettre la charrue avant les boeufs et ridiculise le concept de juridiction universelle. Il est donc devenu hautement improbable qu'une autre poursuite judiciaire ne soit jamais lancée que ce soit à l'instigation du gouvernement lui-même ou d'un particulier - comme on a pu le constater quand Livni a rencontré William Hague cette semaine à Londres. Etant donné la piètre performance du gouvernement britannique en ce qui concerne les pays ou les individus considérés comme inacceptables (Pour Pinochet par exemple, c'est un magistrat espagnol qui a du faire le nécessaire), ceux qui détiennent le pouvoir et les responsabilités au moment où des crimes de guerre sont commis peuvent dormir sur leurs deux oreilles.

Michael Mansfield

Note :

*Le Crown Prosecution Service, ou CPS, est un département non ministériel du gouvernement anglais chargé de poursuivre des personnes accusées de délits criminels en Angleterre et au pays de Galles. Le CPS est dirigé par le Director of Public Prosecutions qui rend des comptes à l'Attorney General d'Angleterre et du pays de Galles.

Michael Mansfield

Pour consulter l'original : <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2011/oct/07/israel-t...>

Traduction : Dominique Muselet

© LE GRAND SOIR - Diffusion non-commerciale autorisée et même encouragée.

Merci de mentionner les sources.

Publié le 14 octobre 2011

3 Déclaration, **courrier des lecteurs** & témoignage

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

3-1 Jean Bricmont : « La question palestinienne montre toute l'absurdité de notre idée de responsabilité de protéger ».

Les questions palestinienne et libyenne entre « droit d'ingérence » et « responsabilité de protéger », la politique de l'échiquier et l'attitude des Verts européens, tels ont été les sujets abordés par La NR avec Jean Bricmont, analyste politique, physicien et essayiste, membre de l'Académie royale de Belgique.

La Nouvelle République : Vous soulignez que « d'un point de vue strictement légal, la résolution du Conseil de sécurité concernant la Libye est discutable. Elle est en fait le résultat d'années de lobbying pour faire reconnaître le droit d'ingérence qui se trouve ici légitimé ». Pouvez-vous expliciter davantage ?

Jean Bricmont : Depuis des décennies, les Occidentaux plaident pour un « droit d'ingérence humanitaire », qui est rejeté par l'immense majorité des pays du Sud. Avec la résolution sur la « responsabilité de protéger » ils sont

arrivés en partie à leurs fins parce que cette résolution accepte, mais sous conditions, certaines formes d'ingérence. Il faut néanmoins noter que la première application de cette résolution, au moins de son esprit, en Libye, a mené immédiatement à une violation massive du droit international, y compris de la « responsabilité de protéger ». En effet, même en admettant tout ce qu'a dit l'Otan avant la chute de Tripoli, comment peut-on prétendre protéger des civils en bombardant lourdement encore aujourd'hui les villes qui résistent au CNT ? Cela explique sans doute pourquoi les Russes et les Chinois ne veulent plus se laisser rouler dans la farine et adoptent une attitude ferme sur la Syrie. En fait, la première application de la résolution sur la responsabilité de protéger pourrait bien être la dernière à cause, justement, de la façon dont l'Otan a abusé de la situation pour mettre en œuvre le « changement de régime » qui n'est absolument pas prévu par cette résolution et est en conflit fondamental avec la Charte de l'ONU.

La Nouvelle République : Vous ironisez également en disant que « les guerres de l'Otan sont recyclables et l'impérialisme a été intégré au développement durable », une déclaration lourde de sens...

Jean Bricmont : L'ironie portait sur l'attitude des Verts (ou écologistes) européens qui soutiennent à fond la guerre.

Ce mouvement qui, lors de sa naissance dans les années 1970, en pleine guerre froide, prônait la résistance passive non violente, même face à une invasion, est devenu ultra-militariste du moment que les guerres sont faites au nom des droits de l'homme, comme en Kosovo et en Libye. M. Cohn-Bendit a fortement critiqué l'Allemagne pour sa non-participation à la guerre. Bien que ce soit une réaction plutôt sentimentale, pour quelqu'un de ma génération, celle de 1968, le fait qu'un ex-soixante-huitard, allemand d'origine juive, critique l'Allemagne pour son pacifisme apparent a quelque chose de surréaliste. Mme Joly, candidate des Verts français à l'élection présidentielle, qui critique les défilés militaires du 14 juillet — ils sont peut-être ringards, mais ne font pas grand mal —, approuve à 100 % la guerre et s'est même inquiétée du fait que celle-ci serait difficile à mener sans troupes au sol. A la suivre, les soldats français devraient être verboten sur les Champs Elysées, mais autorisés à Tripoli. Tout cela montre le chemin accompli, si l'on peut dire, dans la gauche, particulièrement celle issue de 1968, en ce qui concerne le militarisme et l'impérialisme « humanitaire ». Comble de l'ironie, les « fascistes » du Front national condamnent la guerre sans ambages. Ce qui fait que je me retrouve être « objectivement proche de l'extrême droite » parce que j'ai gardé des positions qui étaient traditionnellement celles de la gauche sur la question de la guerre, du militarisme et du droit international.

La Nouvelle République : Actuellement, avec les questions palestinienne et libyenne et autres, on assiste à une léthargie des instances onusiennes face à la violation du droit international, notamment au nom du « droit d'ingérence ». N'est-ce pas là une autre forme de dictature organisée et légalisée ?

Jean Bricmont : Les défenseurs autoproclamés des droits de l'homme, qui sont souvent mais pas toujours des apologistes des guerres humanitaires, soulignent le caractère affreux et oppressif des dictatures sur le plan interne. Je veux bien les suivre là-dessus, mais qu'en est-il des rapports de force sur le plan international ? Si un groupe de pays s'arroge le droit d'intervenir de façon militaire là où bon lui semble, droit qu'il s'attribue à lui et à lui seul — on n'imagine pas l'Otan accepter l'ingérence de la Russie, par exemple, en Libye —, pourquoi n'est-ce pas une forme de dictature au niveau mondial ? Les citoyens des pays de l'Otan se sentent évidemment à l'abri, mais qu'en est-il des autres ? Comment sont-ils supposés percevoir la situation ? Et si on est tous d'accord pour dire que la torture est horrible, pourquoi serait-il agréable de mourir de mort lente suite aux dommages collatéraux des bombardements atlantistes ? Les défenseurs des droits de l'homme répondraient sans doute que les dommages dus à l'Otan sont moindre que ceux dus aux « dictateurs ». Mais le calcul est moins évident qu'ils ne le pensent, si l'on pense, par exemple, à la guerre en Irak, mais aussi aux guerres en Indochine et à tous les coûts directs et indirects des politiques impériales en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient et, jusqu'à ce qu'elle devienne réellement indépendante, en Asie.

Par ailleurs, la question palestinienne montre toute l'absurdité de notre idée de « responsabilité de protéger » : lorsqu'Israël bombarde le Liban ou Gaza, loin d'intervenir militairement pour protéger les populations civiles, nos gouvernements cherchent à en faire un minimum sur le plan diplomatique pour mettre fin au conflit et nos intellectuels et nos médias cherchent toutes les excuses possibles et imaginables pour justifier ces agressions.

La Nouvelle République : Dans l'un de vos entretiens vous avez déclaré : « Pour s'assurer le contrôle de la région et protéger Tel-Aviv, les Occidentaux veulent probablement se débarrasser des gouvernements déjà hostiles à Israël et à eux-mêmes. Les trois principaux sont l'Iran, la Syrie et la Libye. » Cela présupposerait-il qu'Israël serait derrière toute cette politique hégémonique, outre les avantages dont peuvent bénéficier les Occidentaux ?

Jean Bricmont : Non, je ne présuppose pas qu'Israël soit derrière cette politique — j'ai dit : hostiles à Israël et aux Occidentaux, les deux notions n'étant pas identiques —, même s'il est évident que notre souci d'ingérence humanitaire n'impliquera jamais rien en ce qui concerne Israël ou les pays qui sont « amis » avec cet Etat, la Jordanie ou l'Egypte jusque récemment, ou d'ailleurs avec les Etats-Unis, comme le Bahreïn ou l'Arabie saoudite.

La Nouvelle République : D'après-vous, jusqu'où peut conduire cette politique de « l'échiquier », à savoir destituer un « dictateur » pour imposer un autre ?

Jean Bricmont : Malheureusement, je pense qu'elle ira jusque-là où les rapports de force sur le terrain le permettront. Pendant la guerre du Vietnam, il y avait de vastes mouvements d'opposition à la guerre, même dans des pays comme la France qui n'y participaient pas. Dans les années 1980, il y avait encore des mouvements pacifistes très populaires dans de nombreux pays européens, mais pas en France, qui était déjà dominée à l'époque par une forme d'anticommunisme fanatique qui a, d'une certaine façon, précédé et accompagné l'émergence de la doctrine du droit d'ingérence humanitaire. Ces mouvements ont disparu à cause de deux facteurs. D'une part, la victoire idéologique de la doctrine de l'ingérence humanitaire qui a pratiquement tout balayé à gauche, surtout après la fin du communisme, de même que la gauche a rationalisé les politiques néolibérales au nom de la liberté individuelle ou de « l'égalité des chances », une notion libérale, l'idée socialiste de justice se basant sur l'égalité de condition, au moins à un certain niveau, ou encore en les ignorant totalement et en se focalisant sur « l'antiracisme » ou « l'antifascisme », elle a aussi rationalisé les politiques impériales au nom du droit d'ingérence. D'autre part, les progrès technologiques permettent de faire des guerres avec peu de morts de notre côté, ce qui diminue l'hostilité populaire à ces politiques. Mais ces guerres high-tech coûtent cher et, au moins aux Etats-Unis, ne sont pas étrangères aux problèmes économiques auxquels la population fait face. Celle-ci commence à réagir, par exemple avec les mouvements de type « indignés », mais ces mouvements sont très loin d'avoir un quelconque effet politique réel, ils se concentrent, de façon parfaitement compréhensible, sur les questions socio-économiques sans beaucoup parler du militarisme et de la guerre. Par conséquent, et il est triste pour moi de devoir le constater, je m'attends à ce que toute limitation de l'ingérence occidentale vienne non pas des populations ou des mouvements progressistes ici, mais des difficultés sur le terrain, en Afghanistan par exemple, de la crise financière — sans les énormes budgets militaires américains, aucune de ces guerres ne serait techniquement possible — et de l'opposition du reste du monde, comme on le voit pour le moment à l'ONU avec le veto sino-russe sur la Syrie.

La Nouvelle République : Concernant la France, certains observateurs soulignent que Sarkozy a échoué sur le plan interne. Ne pensez-vous pas qu'avec cette guerre libyenne, qu'il considère peut-être comme sa dernière carte pour sauver sa mise face aux Français, il se dirige vers un suicide politique ?

Jean Bricmont : Je ne veux pas trop spéculer sur ce que pense Sarkozy ; il faudrait aussi alors analyser les motivations de Cameron et d'Obama. Mais même avec la victoire de l'Otan, à supposer qu'elle soit définitive, cette guerre, comme celle en Afghanistan, n'est pas populaire. C'est un paradoxe de plus qui me frappe à propos de l'adhésion du gros de la gauche et de l'extrême gauche européennes à la doctrine de l'ingérence humanitaire. L'immense majorité de la population continue à penser que l'armée doit servir à défendre nos frontières ou, dans certains cas, nos « intérêts vitaux », mais pas à intervenir dans des conflits lointains où ni notre souveraineté ni nos intérêts ne sont en jeu. Elle se dit que, si l'on a de l'argent à dépenser pour des bonnes œuvres, comme défendre les droits de l'homme, alors, il y a sans doute des façons plus efficaces, moins ambiguës et moins coûteuses de procéder que de faire la guerre. De plus, elle pense, en grande partie avec raison, que lors d'une guerre, surtout une guerre civile, toutes les parties violent les droits de l'homme et il n'y a pas d'un côté les bons et de l'autre les méchants. Comme je l'ai dit, la population est avant tout préoccupée par la crise. Cela empêche en partie l'émergence d'un mouvement antiguerre sérieux, mais fait aussi en sorte qu'elle reste froide, même face à des victoires militaires comme celle en Libye. L'enthousiasme pour la guerre et la victoire réside presque exclusivement dans le personnel intellectuel, médiatique et politique ; je ne nie pas que celui-ci ait une certaine influence sur la population, mais elle n'est pas profonde. Et le drame est que, à cause de l'idéologie de l'ingérence, la gauche s'empêche elle-même d'utiliser le boulevard qui lui est ouvert par la crise et l'embourbement en Afghanistan et en Irak pour en finir une fois pour toute avec la longue histoire du colonialisme, de l'impérialisme et du militarisme occidental. A l'heure du déclin généralisé de l'Occident, la gauche de l'ingérence humanitaire nous force ainsi à rater un rendez-vous essentiel avec l'histoire.

[Jean Bricmont](#)

19 octobre 2011

Entretien réalisé par [Chérif Abdedaïm](#)

Source : [La Nouvelle République](#)

<http://www.michelcollon.info/La-question-palestinienne-montre.html>

3-2 Jafar Ramini : Ce sont les chiffres, idiot !

Vous n'y comprenez plus rien au conflit israélo-palestinien ? Peut-être que les chiffres vous aideront à y voir plus clair. Ne dit-on pas que les chiffres ne mentent pas ?

J'ai toujours raffolé des chiffres et des équations. Ils ne mentent pas.

Les chiffres et les équations vous donnent des solutions précises à des problèmes précis. Ils vous portent là où vous voulez aller.

Il y a des nombres premiers, il y a des fractions, il y a des angles complets, des demi-angles, ils se somment tous pour arriver au même résultat.

Au final, le compte est bon.

Ce qui ne tourne pas rond pour mon esprit mathématique, c'est pourquoi nous les palestiniens nous continuons à parcourir les mêmes chemins, nous frappons aux mêmes portes, tout en sachant que nous ne recevrons pas de réponse ou de résultat satisfaisant voir même raisonnable. Le compte n'est pas bon.

Jetons un coup d'œil aux chiffres : depuis 1948, Israël a ignoré plus de 690 résolutions des Nations Unies, certaines via la censure, d'autres de par des admonestations et d'autres encore pour condamnations hors-la-loi. Israël a fait ceci avec la totale conscience, si pas l'encouragement, tout d'abord des administrations US successives, et ensuite de la majeure partie de la communauté internationale. Les Etats-Unis d'Amérique ont usé de tout leur pouvoir de veto au Conseil de Sécurité à 41 reprises. La 42^{ème} est imminente. À chaque occasion où le Conseil de Sécurité était sur le point de condamner Israël pour son oppression brutale sur les palestiniens et sur les crimes de guerre commis particulièrement à Gaza, les américains ont dit NON. Et ce n'est pas tout. Obama, dans son discours à l'assemblée générale, a dit que « notre soutien pour la sécurité d'Israël est inébranlable ». Le Secrétaire de Presse de la Maison Blanche, Jay Carney, a dit : « Nous avons pris cette position car la demande de l'Autorité Palestinienne pour devenir membre des Nations Unies ne va pas réunir les différentes parties ni rapprocher les palestiniens d'une étatisation. Cette option est contre productive. »

Le Congrès américain a menacé de cesser les aides financières à l'Autorité Palestinienne comme moyen de pression pour admonester et mettre la pression sur l'A.P. pour qu'elle capitule. Le sénateur républicain de l'Illinois, Mr Joe Walsh, a soumis au congrès un papier signé par 30 co-sponsors pour soutenir le droit d'Israël d'annexer la Rive Ouest, et de l'appeler Judée et Samarie.

Mr Tony Blair, le représentant du Quartet dans le Moyen Orient, a décrit la demande pour devenir membre des Nations Unies comme « un acte de violence ».

Carne Ross, expert en diplomatie au Moyen orient, a dit que « malgré tout ce qui se passe au Moyen orient, les USA soutiendront toujours Israël, quoi qu'il arrive ». Le Président a des problèmes domestiques avec l'électorat juif qui pense qu'il est anti-Israël et le congrès qui veut réduire les fonds pour l'Autorité Palestinienne.

Le compte n'est pas bon.

Le nombre 194 a été ébruité en référence au nombre duquel la Palestine serait flanquée si elle devenait à tous les effets un membre des Nations Unies. Pendant ce temps-là, « le Quartet » dans son infinie sagesse, a à peine publié une phrase après leur meeting à New York le 23 septembre, réaffirmant leur engagement pour une paix durable dans le Moyen Orient. Il a aussi affirmé sa détermination à chercher activement et vigoureusement une solution complète au conflit Arabo-israélien, sur base des résolutions 242, 338, 1397, 1515 et 1850 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

L'accord d'Oslo a été signé en 1993. Dix-huit années de négociations futiles se sont écoulées. Où étaient tous ces gens ?

Pourquoi n'ont-ils pas encore mis en œuvre une seule des promesses faites ni aucun des agréments qu'ils ont signé ?

Ceux parmi vous qui, comme moi, raffolent des chiffres, auront remarqué que la résolution 194, qui garantit le droit inaliénable de retour pour tout palestinien, posé en 1948 et agréé par tous les membres, fait défaut.

Le compte n'est pas bon.

Les 22 membres de la Ligue Arabe ont été absents durant une longue période. La plupart d'entre eux étaient également occupées à s'affronter entre eux ; 6 d'entre eux sont occupés à mater des rébellions locales, regroupées sous le nom de Printemps Arabe, et la plupart d'entre eux sont peu ignorants voir indifférents à ce qui se passe sur le terrain en Palestine. L'Arabie Saoudite a récemment offert 200 millions de dollars à l'Autorité Palestinienne pour la garder sur pieds. S.A.R. le Prince Turki Al Faisal d'Arabie Saoudite a menacé les USA, si toutefois ils persévéraient dans leur position contre la demande de l'A.P. de devenir membre de l'assemblée générale des Nations Unies, de se comporter différemment vis-à-vis des USA par rapport à leur attitude durant plus d'un siècle auparavant. Votre Altesse Royale, merci à vous et votre gouvernement pour les 200 millions de dollars. Dieu sait que les palestiniens de la Rive Ouest, surtout de Gaza, ont besoin de chaque centime de ce don pour acheter leur pain quotidien. Mais n'eut-il pas été plus utile que le gouvernement saoudien annule le projet Al Yamamah d'un coût de 70 milliards de dollars ?

Le compte n'est pas bon.

Mr Netanyahu a considéré la demande de l'A.P. comme « l'équivalent d'une déclaration de guerre » et a déclaré qu'Israël demande des mesures de sécurité car le pays est entouré de nations hostiles. Pardonnez-moi si j'ai l'air légèrement ignorant, quelles sont les nations hostiles qui encerclent Israël ? Israël n'a-t-il pas un traité de paix avec l'Egypte ? Israël n'a-t-il pas un traité de paix avec la Jordanie ? Israël n'a-t-il pas des relations économiques et diplomatiques avec plusieurs pays arabes dans la région ? Israël n'a-t-il pas eu un meeting récemment au Qatar avec le Conseil Intérimaire de Transition Nationale de Libye ? Est-ce qu'Israël a reçu ne fut-ce qu'une balle de tennis lobée depuis la Syrie depuis 1973 ? Israël n'occupe-t-il plus les Plateaux du Golan ? Ou bien peut-être que Mr Netanyahu se référerait à la bande de Gaza assiégée, étranglée et brutalisée. Israël n'occupe-t-il pas actuellement l'entièreté de la Rive Ouest de la Palestine, avec des centaines de barrières et de checkpoints ? Avec des centaines de campements positionnés stratégiquement tout au long de la Rive Ouest, habitée par 650.000 colons juifs armés, agressifs qui harcèlent les palestiniens jours après jour ? Qui déracinent nos arbres et mettent le feu à nos prairies ? Israël ne contrôle-t-il pas nos finances ? Israël ne contrôle-t-il pas nos frontières, nos mers et nos cieux ? Et malgré cela, et malgré cela, nous sommes les agresseurs.

Ce n'est qu'aujourd'hui qu'Israël a annoncé la construction de 1100 nouvelles unités de constructions dans Jérusalem Est.

Mr Netanyahu dit que les campements de colonies ne sont pas le fruit d'une occupation ou d'une politique expansionniste des précédents gouvernements israéliens, mais bien le fruit de nos activités terroristes.

Le compte n'est pas bon.

Il y a plusieurs estimations au sujet du nombre de palestiniens sur la Rive Ouest, Gaza, les camps de réfugiés et la Diaspora.

Le nombre le plus ébruité est entre 10 et 12 millions. L'A.P. a dépensé des millions de dollars pour promouvoir sa demande aux Nations Unies. Ce qu'ils ont oublié de faire, c'est de nous demander à nous les palestiniens ce qu'on veut vraiment.

N'existons-nous pas ?

Nous, palestiniens, en vérité, sommes un peuple raisonnable. En effet, je pense que la plupart du temps, nous sommes déraisonnablement raisonnables. Serait-ce déraisonnable pour un palestinien de demander à l'A.P. et au Hamas d'aplanir leurs différences et de s'unir sous un même drapeau comme première ligne de défense contre nos occupants ?

Serait-ce hors de question de demander à la fois à l'A.P. et au Hamas de libérer tous les prisonniers politiques palestiniens de chaque bord ?

Serait-il purement et simplement impoli de demander à l'A.P. et au Hamas de faire un clin d'œil courtois aux palestiniens qui vivent dans des camps ?

Serait-ce absolument scandaleux de ma part de suggérer que les 8 millions de palestiniens qui vivent en exil soient consultés et inclus dans le débat ? Après tout, vous jouez avec notre destin. C'est très certainement ne serait-ce que décent que nous soyons inclus.

Désormais, le compte est bon.

[Source originale : Ammonnews.net](http://Ammonnews.net)

[Jafar Ramini](#)

3 octobre 2011

Traduit de l'anglais par Fabrice Limbert pour Investig'Action

Source : michelcollon.info

3-3 Hugo Chavez : « La Palestine vivra et vaincra ! »

Lettre de Chavez au Secrétaire général des Nations Unies.

Je m'adresse à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, à cette grande tribune où sont représentés tous les peuples de la Terre, pour réaffirmer aujourd'hui et en ce lieu l'appui total du Venezuela à la reconnaissance de l'État de Palestine, au droit de la Palestine de se convertir en un État libre, souverain et indépendant. Il s'agit là d'un acte de justice historique envers un peuple qui porte en soi depuis toujours toute la douleur et toute la souffrance du monde.

Miraflores, le 17 septembre 2011

Le grand philosophe français Gilles Deleuze a dit, empruntant l'accent de la vérité, dans son ouvrage mémorable *La grandeur de Yasser Arafat* : La cause palestinienne est avant tout l'ensemble des injustices que ce peuple a subies et continue de subir. Elle est aussi – oserai-je ajouter – une volonté de résistance permanente et irréductible qui est d'ores et déjà inscrite dans la mémoire héroïque de la condition humaine. Une volonté de résistance qui sourd de l'amour pour la terre. Mahmoud Darwish, cette voix infinie de la Palestine possible, nous parle depuis le sentiment et la conscience de cet amour :

Qu'avons-nous besoin du souvenir

Le Carmel est en nous

Et sur nos paupières pousse l'herbe de Galilée

Ne dis pas : Que ne courrions-nous pas comme un fleuve pour le rejoindre

Nous sommes dans la chair de notre pays

Il est en nous.

Contre ceux qui soutiennent à tort que ce que le peuple palestinien a souffert n'est pas un génocide, Deleuze soutient avec une lucidité implacable : « *D'un bout à l'autre, il s'agira de faire comme si le peuple palestinien, non seulement ne devait plus être, mais n'avait jamais été. C'est là – comment dire ? – le degré zéro du génocide : décréter qu'un peuple n'existe pas ; lui nier le droit à l'existence.* »

À ce sujet, saluons la raison le grand écrivain espagnol Juan Goytisolo lorsqu'il affirme catégoriquement : « *La promesse biblique de la terre de Judée et de Samarie aux tribus d'Israël n'est pas un contrat de propriété entériné par-devant notaire qui autorise à expulser de leur terre ceux qui y sont nés et qui y vivent. Aussi la solution du conflit du Moyen-Orient passe-t-elle forcément par la justice à rendre au peuple palestinien : telle est la seule voie si l'on veut conquérir la paix.* »

Nous souffrons et nous indignons en constatant que ceux qui ont subi l'un des pires génocides de l'Histoire se sont convertis en bourreaux du peuple palestinien ; nous souffrons et nous indignons en constatant que le legs de l'Holocauste est la Nakba. Il est simplement indignant de constater que le sionisme continue de recourir au chantage de l'antisémitisme contre ceux qui s'opposent à ses sévices et à ses crimes. Israël a instrumentalisé et instrumentalise d'une façon éhontée et vile la mémoire des victimes. Et il le fait pour pouvoir agir en toute impunité contre la Palestine. Il va sans dire, au passage, que l'antisémitisme est une plaie occidentale, européenne, dont les Arabes ne sont pas partie prenante. De plus, n'oublions pas que c'est le peuple sémite palestinien qui souffre de l'épuration ethnique pratiquée par l'État colonialiste israélien.

Qu'on me comprenne bien : une chose est de refuser l'antisémitisme, autre chose, et une autre, très différente, est d'accepter passivement que la barbarie sioniste impose au peuple palestinien un régime d'apartheid. D'un point de vue éthique, quiconque refuse la première doit condamner la seconde.

Qu'il me soit permis une digression nécessaire : il est franchement abusif de confondre sionisme et judaïsme ; nombre d'intellectuels juifs, tels Albert Einstein et Erich Fromm, se sont chargés de nous le rappeler au fil du temps. Et, aujourd'hui, de plus en plus de citoyens conscients au sein même d'Israël, s'opposent ouvertement au sionisme et à ses pratiques terroristes et criminelles.

Il faut le dire clairement : le sionisme, comme vision du monde, est foncièrement raciste. Ces affirmations de Golda Meir, d'un cynisme atterrant, en sont une preuve criante : « *Comment pourrions-nous rendre les territoires occupés ? Il n'y a personne à qui les rendre ! Ce qu'on l'on appelle les Palestiniens n'existe pas. Ce n'était pas comme s'il y avait eu un peuple en Palestine, qui se considérait comme le peuple palestinien, et que nous étions venus, les avions jetés dehors et leur avions enlevé leur pays. Ils n'existaient pas.* »

Rappelons-nous : c'est dès la fin du XIXe siècle que le sionisme a parlé du retour du peuple juif en Palestine et de la création d'un État national qui lui soit propre. Cette prise de position s'imbriquait parfaitement dans le colonialisme français et britannique, comme il ferait ensuite dans l'impérialisme yankee. L'Occident a, depuis toujours, appuyé et encouragé l'occupation sioniste de la Palestine par la voie militaire.

Lisez et relisez donc ce document qui est connu historiquement comme la Déclaration de Balfour de 1917 : le gouvernement britannique s'arrogeait la faculté de promettre aux juifs un foyer national en Palestine, en dénigrant délibérément la présence

et la volonté de de ses habitants. Et rappelons que chrétiens et musulmans ont vécu en paix, des siècles durant, en Terre sainte jusqu'à ce que le sionisme ait entrepris de la revendiquer comme sa propriété entière et exclusive.

Rappelons encore que, dès la deuxième décennie du XXe siècle, le sionisme, profitant de l'occupation coloniale de la Palestine par la Grande-Bretagne, a commencé à développer son projet expansionniste. Et qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le peuple palestinien verrait sa tragédie empirer par son expulsion à la fois de son territoire et de l'Histoire. La résolution 181 des Nations Unies – ignominieuse et illégale – recommanda en 1947 la partition de la Palestine en un État juif, en un État arabe et en une zone sous contrôle international (Jérusalem et Bethléem), concédant ainsi – quelle honte ! – 56% du territoire au sionisme pour qu'il y constitue son État. Cette Résolution violait de fait le droit international et bafouait d'une manière flagrante la volonté des grandes majorités arabes : le droit des peuples à l'autodétermination devenait lettre morte. De 1948 à nos jours, l'État sioniste a poursuivi sa stratégie criminelle contre le peuple palestinien. Pour ce faire, il a toujours pu compter sur un allié incondicional : les États-Unis d'Amérique. Et cette incondicionalité se traduit par un fait bien concret : c'est Israël qui oriente et fixe la politique internationale étasunienne au Moyen-Orient. Edward Saïd, cette grande conscience palestinienne et universelle, soutenait avec force raison que tout accord de paix qui se construirait sur l'alliance avec les USA, loin d'amenuiser le pouvoir du sionisme, le confortera.

Toutefois, contrairement à ce qu'Israël et les États-Unis prétendent faire croire au monde à travers les multinationales de la communication et de l'information, ce qui est arrivé et ce qu'il continue d'arriver en Palestine n'est pas – disons-le avec Saïd – un conflit religieux : c'est un conflit politique marqué du sceau du colonialisme et de l'impérialisme ; ce n'est pas un conflit millénaire : c'est un conflit contemporain ; ce n'est pas un conflit qui est né au Moyen-Orient : c'est un conflit qui est né en Europe.

Quel était et quel est encore le nœud du conflit ? Le fait qu'on privilégie dans les discussions et les analyses la sécurité d'Israël, jamais celle de la Palestine. L'histoire récente le corrobore : il suffit de rappeler la nouvelle équipée génocidaire déclenchée à Gaza par Israël à travers l'opération Plomb durci.

La sécurité de la Palestine ne peut se réduire à la simple reconnaissance d'un auto-gouvernement et d'un auto-contrôle policier limités dans ses « enclaves » de la Rive Ouest du Jourdain et de la bande de Gaza, tout en ignorant non seulement la création de l'État palestinien dans les frontières antérieures à 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, les droits de ses nationaux et le droit de son peuple à l'autodétermination, mais encore le droit à la compensation et le droit au retour de la moitié de la population palestinienne dispersée dans le monde entier, aux termes de la Résolution 194.

Il n'est pas croyable qu'un pays, Israël, qui doit son existence à une résolution de l'Assemblée générale puisse mépriser à ce point les résolutions émanant des Nations Unies ! Voilà ce que dénonçait le père Miguel D'Escoto quand il réclamait la fin du massacre de la population de Gaza fin 2008 et début 2009.

Monsieur le Secrétaire général ;

Honorables représentants des peuples du monde,

On ne saurait ignorer la crise des Nations Unies. Nous avons soutenu en 2005, devant cette même Assemblée générale, que le modèle des Nations Unies était épuisé. Le fait que le débat sur la question de la Palestine ait été ajourné et qu'on soit en train de le saboter ouvertement en est une nouvelle confirmation.

Washington ne cesse de répéter depuis plusieurs jours qu'il opposera son veto, au Conseil de sécurité, à ce qui sera une résolution majoritaire de l'Assemblée générale : à la reconnaissance de la Palestine comme membre de plein droit de l'ONU. Nous avons d'ores et déjà déploré, aux côtés des nations sœurs qui constituent l'Alliance bolivarienne des peuples de Notre Amérique (ALBA), dans la Déclaration de reconnaissance de l'État de Palestine, qu'une aspiration si juste soit bloquée par ce biais. L'Empire, nous le savons tous, prétend dans ce cas comme dans d'autres imposer un deux-poids-deux-mesures dans l'arène internationale : c'est là la double morale yankee qui, tout en violant le droit international en Libye, permet à Israël de faire ce qui lui chante, devenant ainsi le principal complice du génocide que la barbarie sioniste commet contre les Palestiniens. Je rappelle une phrase de Saïd qui met bien le doigt sur la plaie : « *compte tenu des intérêts d'Israël aux États-Unis, la politique de ce pays au Moyen-Orient est donc israélocentriste.* »

Je voudrais conclure en faisant entendre la voix de Mahmoud Darwish dans son mémorable poème « Sur cette terre » :

Il y a sur cette terre ce qui mérite de vivre

Il y a sur cette terre,

Le commencement des commencements,

La fin des fins.

On l'appelait Palestine et on l'appelle désormais Palestine.

Madame, je mérite, parce que vous êtes ma dame,

Je mérite de vivre.

Elle continuera de s'appeler la Palestine. Vive la Palestine libre, souveraine et indépendante !

Hugo Chávez Frías

Président de la République bolivarienne du Venezuela

<http://michelcollon.info/La-Palestine-vivra-et-vaincra.html>

3-4 N'oubliez pas Gaza.

Aux gens de conscience du monde entier pour briser le blocus israélien :

N'oubliez pas Gaza

Nous attendons vos bateaux à notre rivage

"Nous appelons les nations et citoyens du monde entier à continuer et/ou à reprendre leurs plans de s'embarquer pour Gaza pour contester et briser le blocus israélien. Les initiatives de la société civile des flottilles de la liberté constituent une prise de position pour la justice et la solidarité avec les Palestiniens assiégés, là où vos gouvernements ne le feront pas."

30 septembre 2011 – Gaza assiégée, Palestine occupée

Nous les Palestiniens de la bande de Gaza assiégé, lançons un appel au monde : assez d'inaction, de discussion, d'attente – le blocus illégal de la bande de Gaza doit cesser. Alors que l'attention se focalise sur la demande palestinienne de souveraineté à l'ONU, n'oubliez pas que le blocus et la souffrance continuent à Gaza.

Peu après les élections démocratiques de 2006, supervisées par les gens et les organismes de la communauté internationale, les nations qui soutenaient les associations d'assistance et culturelles de Gaza ont retiré leur soutien. À la mi-2007, nos frontières, contrôlées par Israël et l'Égypte, ont été complètement fermées, bouclant les Palestiniens à l'intérieur et empêchant les échanges de passer nos frontières.

Du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009, Israël a effectué un grand massacre à Gaza, tuant plus de 1400 Palestiniens, en grande majorité des civils innocents, dont près de 400 enfants, détruisant des milliers de foyers, d'entreprises, de fabriques et d'immeubles, dont des universités, des écoles, des hôpitaux et des équipements médicaux ; et endommageant de grandes parties de notre système de distribution d'eau et d'assainissement.

Près de trois ans après les attaques israéliennes, presque aucun appartement et peu d'immeubles ont été reconstruits, notre système d'assainissement et d'eaux usées est pire que jamais, les déchets bruts continuent d'être pompés dans notre mer, par manque d'équipements de traitement appropriés – polluant notre eau et les poissons de la côte, que les pêcheurs sont obligés de pêcher parce que les navires israéliens leur tirent dessus s'ils essaient de pêcher à plus de trois milles de la côte – contaminant notre eau potable et notre nourriture.

Nos cultivateurs continuent d'être pris pour cibles, mutilés et tués par les soldats israéliens près de notre frontière et empêchés de travailler, de cultiver et de récolter leurs terres, nous privant d'une riche source de produits et de vitamines. Les carences nutritionnelles et la malnutrition augmentent, affectant la croissance de nos enfants et leur capacité à étudier. Notre économie est arrêtée par manque d'entreprises fonctionnelles et d'électricité. Nos étudiants ont peu ou pas de perspective de sortir pour étudier à l'étranger, même quand les affectations et les bourses sont assurées, à cause du contrôle israélien sur le passage d'Erez, le passage sous contrôle égyptien de Rafah étant plus souvent fermé qu'ouvert. Nos malades souffrent par manque de médicaments et des fournitures et équipements médicaux nécessaires.

Depuis 2005, plus de 170 organisations palestiniennes ont appelé au boycott, au désinvestissement et aux sanctions pour faire pression sur Israël pour qu'il respecte le droit international. Depuis 2003, les Palestiniens se retrouvent chaque semaine dans les villages de Cisjordanie et de Jérusalem occupée pour protester contre la politique d'occupation israélienne.

Les efforts civils créatifs tels que les bateaux Free Gaza qui ont brisé le blocus à cinq reprises, la marche de la liberté pour Gaza, les flottilles de la liberté pour Gaza et les nombreux convois terrestres ne doivent jamais cesser leurs efforts pour briser le siège, ils soulignent l'inhumanité du maintien de 1,5 millions de Gazaouis dans une prison à ciel ouvert.

Le 2 décembre 2010, 22 organisations internationales dont Amnesty International, Oxfam, Save the Children, Christian Aid, et Medical Aid for Palestinians ont produit un rapport « Des espoirs réduits à néant

Prolongement du blocus à Gaza » appelant à une action internationale pour forcer Israël à lever inconditionnellement le blocus, disant que malgré le soi-disant allègement du blocus de juin 2010, les Palestiniens de Gaza continuent de vivre dans les mêmes conditions désastreuses. Human Rights Watch a publié un rapport détaillé « Séparés et inégaux » qui dénonce comme apartheid la politique israélienne, faisant écho aux sentiments similaires des militants anti-apartheid Sud-africains. Nous appelons les citoyens du monde à s'opposer à ce blocus médiéval mortel. Le manquement des gouvernements et des organismes mondiaux à condamner de tels crimes vaut complicité. Seule la société civile est capable de se mobiliser pour exiger l'application du droit international et mettre fin à l'impunité Israël. L'intervention de la société civile a été efficace à la fin des années 1980 contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Nelson Mandela et l'archevêque Desmond Tutu n'ont pas seulement décrit le contrôle violent et oppresseur des Palestiniens par Israël comme de l'apartheid ; ils ont aussi rejoint cet appel à la société civile mondiale pour intervenir à nouveau.

Nous appelons les nations et citoyens du monde entier à continuer et/ou à reprendre leurs plans de s'embarquer pour Gaza pour contester et briser le blocus israélien. Les initiatives de la société civile des flottilles de la liberté constituent une prise de position pour la justice et la solidarité avec les Palestiniens assiégés, là où vos gouvernements ne le feront pas. Nous appelons le mouvement de la flottille à continuer à naviguer jusqu'à ce que le blocus de Gaza soit entièrement levé et que les Palestiniens de Gaza se voient attribuer les droits et libertés de mouvement humain élémentaires dont jouissent les citoyens autour du monde.

Signataires :

University Teachers' Association

Palestinian Nongovernmental Organizations Network

Al-Aqsa University

Palestine Red Crescent Society in Gaza

General Union of Youth Entities

Arab Cultural Forum

General Union for Health Services Workers

General Union for Public Services Workers

General Union for Petrochemical and Gas Workers

General Union for Agricultural Workers

Union of Women's Work Committees

Union of Synergies—Women Unit

Union of Palestinian Women Committees

Women's Studies Society

Working Woman's Society

Palestinian Students' Campaign for the Academic Boycott of Israel

One Democratic State Group

Palestinian Youth against Apartheid
Association of Al-Quds Bank for Culture and Info
Palestine Sailing Federation
Palestinian Association for Fishing and Maritime
Palestinian Women Committees
Progressive Students Union
Medical Relief Society
The General Society for Rehabilitation
Afaq Jadeeda Cultural Centre for Women and Children
Deir Al-Balah Cultural Centre for Women and Children
Maghazi Cultural Centre for Children
Al-Sahel Centre for Women and Youth
Ghassan Kanafani Kindergartens
Rachel Corrie Centre, Rafah
Rafah Olympia City Sisters
Al Awda Centre
Rafah Al Awda Hospital
Jabaliya Camp Ajyal Association
Gaza General Union of Palestinian Syndicates
Al Karmel Centre
Nuseirat Local Initiative
Beit Hanoun Union of Health Work Committees
Red Crescent Society Gaza Strip
Beit Lahiya Cultural Centre
Al Awda Centre, Rafah
Al-Quds Bank for Culture and Information Society
Women section -Union of Palestinian workers syndicate
Middle Esat Children's Alliance – Gaza
Local Initiative – Beit Hanoun

Traduction : JPB-CCIPPP

ODSG : <http://www.odsg.org/co/index.php?op...>
